

République Française
Département Loiret
Commune de Montcresson

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/03/2026

Référence
2026_34

Objet de la délibération
Budget de l'assainissement collectif : Décision modificative n°1 au BP 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Date de la convocation
23/03/2026

Date d'affichage
23/03/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026 et le 30 Mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie sous la présidence de Madame CLARISSE Béatrice, Maire.

Présents : Mme CLARISSE Béatrice, Maire, M. GERMAIN Alain, Mme CHAMBON Marion, M. POINTEAU Gérard, Mme DAVESNE Sylvie, M. BESSE Gérard, Mme CANET Josselyne, M. RABOURDIN Pascal, Mme FARARICE Céline, M. CALCADA Bruno, Mme MAREST Caroline, M. JOSEPH Maxime, Mme BILLIAU Katia, M. ANDREO Cyril, Mme BRIAND Véronique.

A été nommée secrétaire : M. POINTEAU Gérard

Objet de la délibération : Budget de l'assainissement collectif : Décision modificative n°1 au BP 2026

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49

Vu la délibération 2026_26 du 12/03/2026, adoptant le Budget Primitif du service public de l'assainissement collectif 2026

Considérant que les crédits sont insuffisants au chapitre 67 et 65 pour effectuer la prise en charge d'un mandat, considérant qu'une erreur de montant à eu lieu au chapitre 002

Sur proposition de Mme CLARISSE Béatrice,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Montargis
Le : 31/03/2026

Et

Publication ou notification du :

Décide d'apporter au Budget Primitif 2026 du service public de l'assainissement collectif, la Décision Modificative (DM) suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT :

R-002 : Résultat d'exploitation : + 3 323.68 €

D 6063 : Fournitures d'entretien et de petit équipement : + 3 323.68 €

D 611 : Sous-traitance générale : -18 500€

D626 : Frais postaux et télécommunications : -2 500€

D 6215 : Personnel affecté par la collectivité de rattachement : 18 500 €

D 673 : Titres annulés : 2 500 €

SECTION INVESTISSEMENT :

R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :
68 510.98€

D 203 : Frais d'études, de recherche, de développement et d'insertion :
8 510.98€

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

ID : 045-214502122-20260403-2026_34-DE



D2158 : Autres : 60 000€

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 30/03/2026

Le Maire

Béatrice CLARISSE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Clarisse', written over a horizontal line.

